

La République du Centre, 13 novembre 2017

SAINT-AY ■ Le gymnase du collège Nelson-Mandela a été inauguré

Au bonheur des jeunes sportifs

Grâce à une bonne entente entre communes, le nouveau gymnase du collège Mandela, a vu le jour. Il ne reste plus aux collégiens qu'à lui trouver un nom.

Depuis la rentrée de septembre, les élèves du collège Nelson-Mandela profitent du nouvel équipement du gymnase. Vendredi soir, la nouvelle installation sportive a été officiellement inaugurée, en présence de nombreuses personnalités. (*)

Responsabilité communale assumée

À la différence du collège dont le Département était maître d'ouvrage, la responsabilité de construire le gymnase incombait aux communes concernées. À savoir, Saint-Ay, Chaingy et Huisseau-sur-Mauves. Leur initiative a été reprise par l'ex-Communauté de communes du Val des Mauves.

Le coût de l'équipement s'élève à 1.970.000 €. Sa construction a bénéficié de l'aide financière de la Région (191.100 €), de celle de l'État avec la dotation à l'équipement des territoires ruraux (344.000 €) ainsi que de l'aide du Fonds de soutien à l'investissement local (195.000 €) et de celle du

Département (426.800 €), soit au total 1.156.900 €. Tous sont unanimes : pour ce coût maîtrisé, il s'agit là d'un bel équipement sportif mis à la disposition des collégiens. À la fois « fonctionnel et élégant », le résultat d'une « intelligence politique de proximité », ont souligné les élus. Les collégiens

n'ont plus qu'à être inventifs pour lui trouver un nom. ■

en présence : Gaëlle, maire de Saint-Ay ; Pauline Martin, présidente de la Communauté de communes et vice-présidente du conseil départemental ; Mohamed Moulay, vice-président du conseil régional ; Jean-Pierre Soutz, sénateur ; Caroline Ruerst, députée, et Patrick Guille, conseiller départemental, ont présidé la cérémonie.



INAUGURATION. Antoine, jeune Agglo, a coupé le ruban sous le regard des élus.